



ASPERGES

Bientôt une IGP pour le Blayais

L'asperge du Blayais devrait recevoir l'indication géographique protégée, l'année prochaine

→ CAHIER LOCAL PAGE 2-6

AGRICULTURE. L'asperge du Blayais devrait enfin recevoir l'Indication géographique protégée, sorte d'AOC européenne, au début de l'année prochaine

L'asperge attend son « AOC »

Audrey Ludwig

« Je me méfie. Chaque année, j'annonce que l'asperge aura l'IGP et à chaque fois, c'est non. »

Philippe Plisson, président de la communauté de communes de l'Estuaire, veut rester prudent. Cela dit, les producteurs peuvent y croire : le dossier sera déposé en juin et l'agrément est espéré début 2008. Et la certitude n'a jamais été aussi forte. Les méandres de l'administration ont eu raison de ce dossier porté depuis 10 ans. Philippe Plisson indique que le « manque de constance et de moyens de la filière » peuvent expliquer les échecs passés. « Aujourd'hui nous sommes plus unis et près du but » ajoute-t-il.

Qu'apporte l'Indication géographique protégée (lire par ailleurs) aux producteurs ? « Cela apportera une plus-value des prix de vente. C'est un label qualité et qui prouve que l'asperge du Blayais est mieux qu'ailleurs ! » s'enthousiasme Cyril Grenier, chargé de mission à la CCE



Le label serait un atout supplémentaire pour un asperge déjà très prisée sur les bonnes tables.

PHOTO ARCHIVE LAURENT THELLET

IGP

Qu'est-ce que c'est ?

Indication géographique protégée. L'IGP est un signe d'identification européen, créé en 1992. Attribuée aux produits spécifiques portant un nom géographique et liés à leur origine géographique, l'IGP permet la protection de

ceux-ci dans toute l'Union Européenne. La gestion des IGP est assurée par l'INAO (Institut National de l'Origine et de la Qualité) et a pour cible les groupements (producteurs, transformateurs...) intéressés par la protection d'un produit spécifique portant un nom géographique.

et en charge du montage du suivi IGP.

Par ailleurs, outre le dossier de relance de l'IGP, les acteurs de la filière (1) ont fait le tour de table du financement des actions de l'APAB (association des producteurs d'asperges du Blayais). Des actions visent à pratiquer des essais sur une variété d'asperges pour améliorer le goût. Le but est également de supprimer des molécules chimiques des engrais et désherbage par du bio. « Ce qui est intéressant et nouveau, c'est que l'on arrive à collaborer entre les collectivités et la chambre d'agriculture. Chacun apporte sa compétence au bénéfice du territoire » conclut Philippe Plisson.

(1) Véronique Camus (APAB), Bernard Artigue (président de la chambre d'agriculture de la Gironde), Philippe Plisson (président de la CCE), Dominique Beauté (Conseil général Gironde), Alain Liadouze (directeur général des services de la chambre d'agriculture de la Gironde), Cyril Grenier (chargé de mission CCE, suivi IGP), Romain Denjean (ingénieur agricole à la CCE, suivi IGP) et Alain Ardouin (président coopérative asperges).